

Décret

Générale

modern

Décret n° 2015-274/PR/MENSUR portant nomination de la Directrice Générale de l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé.

n° 2015-274/PR/MENSUR

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Date de publication

11 octobre 2015

Numéro JO

n° 19 du 15/10/2015

Date du numéro

15 octobre 2015

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi n°149/AN/06/5ème L du 08 août 2006 portant création d'une catégorie d'établissements Publics à caractère scientifique, pédagogique et technologique

VU La Loi n°162/AN/12/6ème L du 09 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENSUR)

VU L'Arrêté n°2007-0805/PR/MS du 01 octobre 2007 portant transformation du Centre de Formation du Personnel de Santé en Institut Supérieur des Sciences de la Santé

VU Le Décret n°89-062/PR du 29 mai 1989 portant statut particulier des Fonctionnaires

VU Le Décret n°2013-0044/PRE du 31 mars 2013 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2013-0045/PRE du 31 mars 2013 portant nomination des Membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2013-0058/PRE du 14 avril 2013 fixant les attributions des Ministères

VU Le Décret n°2013-173/PR/MENSUR du 23 juillet 2013 portant modification du statut de l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé

VU Le Décret rectificatif n°2014-158/PR/MENSUR du 23 juin 2014 portant modification du Décret n°2013-173/PR/MENSUR du 23/07/2013 fixant le statut de l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé

SUR Proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 septembre 2015.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Mme Nadira Abdallah Yahya est nommée Directrice Générale de l'institut Supérieur des Sciences de la Santé.

Article 2

Le présent décret sera enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera. Il sera publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH